

Gestionnaire Comptable du Pôle Justice Pénale des Mineurs

Le **Pôle Justice Pénale des Mineurs** est constitué de 3 établissements le Centre Educatif Fermé (CEF) à Sinard et les Centres Educatifs Renforcés (CER) Veymont et Moucherotte à Lans en Vercors.

Le Centre Educatif Fermé accueille 12 mineurs de 13 à 17 ans. Le Centre Educatif Renforcé Moucherotte accueille 6 mineurs de 13 à 16 ans et le Centre Educatif Renforcé Veymont accueille 6 mineurs de 16 à 18 ans.

Vous souhaitez vous investir dans une **association à dimension humaine**, rejoignez-nous à la **Sauvegarde Isère**.

LE METIER

Lieu de travail : Sièges de l'association, 15 Boulevard Paul Langevin à FONTAINE et déplacements réguliers en établissements

Le **gestionnaire comptable** aura pour mission la **gestion comptable, financière et le contrôle de gestion** du pôle justice.

Gestion courante : Le gestionnaire comptable de pôle enregistre et centralise les données comptables et financières du pôle. Il supervise la saisie des données comptables et analytiques dans le respect des procédures associatives, contrôle et paye les factures fournisseurs, établit et vérifie les états de trésorerie et réalise les rapprochements bancaires.

Comptabilité analytique : Il met en place et fait évoluer les clefs de répartition analytique, il est garant de la bonne répartition des charges entre budgets analytiques.

Gestion des immobilisations : Il gère les immobilisations dans le respect des normes comptables, met en œuvre les moyens nécessaires à l'identification des immobilisations et participe à l'inventaire physique.

Clôture comptable : Il effectue le travail de révision comptable préparatoire à l'établissement du bilan et compte de résultat. Il constitue le dossier de travail pour l'intervention du Commissaire aux comptes, établit les états comptables et financiers des établissements du Pole et participe à l'arrêté des comptes associatif.





Gestion budgétaire : Il prépare les budgets prévisionnels, budgets exécutoires, procédures contradictoires et les comptes administratifs en lien avec le Directeur de Pole. Il élabore le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et suit la réalisation.

Aide au pilotage du Pole : Il informe et conseille la Direction en matière financière administrative et comptable, organise les circuits d'information comptables internes au pôle, contrôle la bonne application de la réglementation et propose des outils d'aide à la décision et tableaux de bord.

Contrôle interne : Il propose les procédures comptables et financières spécifiques au Pôle et fait appliquer les procédures comptables et financières associatives.

Gestion administrative : Il assure l'archivage physique et informatique des justificatifs des opérations comptables et financières, il gère les contrats d'assurance, le suivi des sinistres et les procurations bancaires et postales.

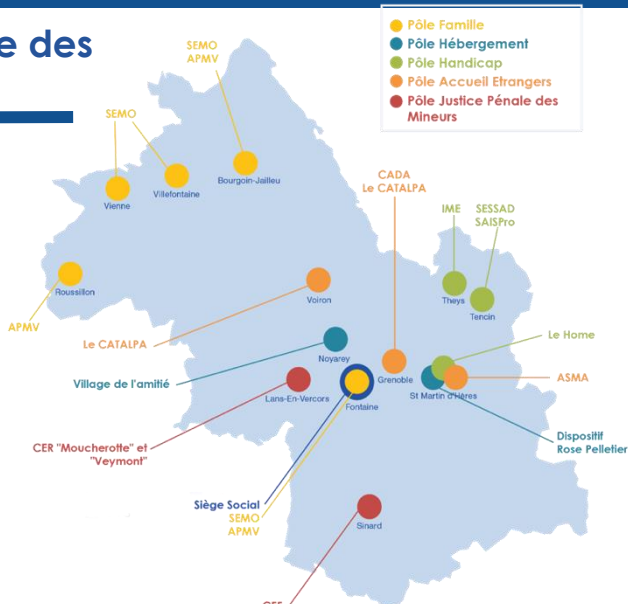
LE PROFIL

-  Diplôme de niveau 5 (anciennement III) en comptabilité/finance, avec une expérience confirmée de 5 ans dans le domaine de la Comptabilité
-  Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word)
-  La connaissance du logiciel Compta First est un plus
-  Rigueur, organisation, capacité d'adaptation et bon relationnel.

RÉMUNÉRATION & AVANTAGES

-  Salaire brut annuel : A partir de 22 344€
-  Mutuelle
-  Tickets restaurant

-  Congés trimestriels et ancienneté
-  Actions sociales et culturelles CSE



ENVOYER VOTRE CANDIDATURE À

drh@sauvegarde-isere.fr

